

Compte rendu d'Assemblée Générale Extraordinaire

Association "Aux Bonheurs de Dan
Adresse 372 rue St Sauveur 06110 Le Cannet
Cannes, le 30/01/2010

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du :

L'an . 2010, le 30/01 à 14h,
Les membres de l'Association Aux Bonheurs de Dan,
déclarée à la Sous Préfecture de Grasse sous le numéro 0061024034 et publiée au Journal Officiel du
18/11/2008 se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à Cannes 5 Esplanade du Golf
06400 à la demande du Président le 30/01/2010.

Les convocations écrites ont été faites régulièrement par le conseil d'administration en date du
15/12/2009 conformément à l'article 13 des statuts.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Edouard Girardot assisté de Nathalie Mezni en sa
qualité de secrétaire de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et réunis à
l'unanimité des membres du Conseil d'administration.(liste jointe du Conseil et Bureau).

En conséquence, le quorum du tiers des membre du Conseil prévu par l'article 11 des statuts étant
atteint, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Allocution de bienvenue du président
2. Propositions de modifications de l'adresse du siège de l'association
3. Définir les objectifs et les grandes orientations de nos actions après
la mise en place locale (Bénin) de notre structure.
4. Votes sur les modifications proposées

Allocution de bienvenue

Monsieur Girardot ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à
cette assemblée générale extraordinaire.

Première résolution

L'assemblée prévoit que le siège social de l'association sera transféré 47 Rue Saint Sauveur
06110 Le Cannet en raison du déménagement de la secrétaire de l'association.
Cette modification sera mise à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale ordinaire
Cette résolution est adoptée par l'unanimité des voix.

Deuxième résolution

Les objectifs, méthodes, moyens d'actions, projets à mettre en œuvre, lieu d'accueil et d'échanges, recherche de l'adhésion des habitants, ont été définis dans la note de réflexion jointe "Présentation de l'association Aux Bonheurs de Dan"

Les domaines majeurs des actions sont abordés: l'aide souhaitable à apporter en matière de formation aux métiers du Bâtiment, de la santé (maternité locale et centres de santé), de l'École, des Espaces publics, de l'énergie, de l'eau, l'identification des besoins de la population, les rencontres à travers l'organisation de voyages solidaires.

Clôture de l'assemblée générale extraordinaire

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,

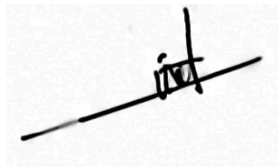
M Girardot déclare la séance levée

à 17 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président et le secrétaire.

Fait à Cannes
Le 30/01/2010

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M Girardot', written over a horizontal line.

Le secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M Girardot', written in a cursive style.

- **Note de réflexion:**

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION "AUX BONHEURS DE DAN"

L'association "Aux Bonheurs de DAN" a été créée en France le 22 octobre 2008 (parution au Journal Officiel de la République Française) suite à la volonté d'un groupe de professionnels du bâtiment, de promouvoir les métiers de la construction, en mettant en valeur les concepts et techniques architecturaux du Bénin. Ils veulent ainsi contribuer, par un échange de connaissances et de savoir-faire, à un épanouissement réciproque. L'association a donc pour objectif, le développement mutuel par l'architecture, l'ingénierie, et tous les arts et activités qui s'y rattachent. Elle réunit ses membres une fois par mois, à la Maison de l'Architecture de Cannes, association amie, pour organiser au mieux les actions utiles, à la réalisation du but retenu. Elle organise également des conférences, des présentations et interventions auprès d'autres associations ou collectivités pour initier une solidarité, entre toutes, sur l'objectif fixé. Les activités menées en France, à ce jour, peuvent se résumer comme suit :

- A) accumuler des informations et documentations sur les matériaux, savoir faire et technologies de développement durable et d'énergies renouvelables appliquées aux constructions ;
- B) organiser des voyages qui permettent aux professionnels de visiter des sites et des bâtiments significatifs, de rencontrer des professionnels béninois aptes à former et informer leurs homologues français, et de concevoir tous les éléments architecturaux et sociologiques utiles à l'objectif de l'Association.
- C) collecter les fonds nécessaires à la réalisation des activités de l'association,
- D) créer au Bénin, une représentation officielle de l'association, puis créer une association béninoise indépendante, soeur de l'existante, et qui sera à même dès sa création d'accompagner le projet, avant d'en assumer la gestion dès réalisation de toutes les cases programmées.

Au Bénin, la matérialisation des activités de l'association consiste, en la construction d'un petit village, d'une douzaine de cases, avec des matériaux locaux (bois, terre, paille, bambous, lianes...), et ce, en étroite partenariat avec des architectes, entrepreneurs et artisans béninois, afin d'échanger concrètement les technologies et savoir-faire de la construction, de proposer des emplois du bâtiment et de la maintenance et de s'enrichir mutuellement des cultures respectives des deux peuples qui se rencontrent. Une fois les cases construites vers fin 2011, le village servira de base de développement socio-économique et culturel mutuel entre français et béninois.

Trois axes caractérisent principalement les activités à promouvoir avec les villageois :

- Le volet "accès à l'eau" : un forage a été fait à la fois pour les besoins des villageois mais aussi pour ceux du village à construire et des infrastructures annexes
- Le volet "formation aux métiers de la construction" : il consiste à la mise en place d'un chantier-école qui, jumellera pédagogie et action, par le recrutement de jeunes déscolarisés du village, qui accompagneront la construction des cases.
- Le volet "formation aux techniques agraires" qui, dans le même principe que le précédent, contribuera à l'échange de savoirs dans le domaine agricole, associée à la formation.

Il convient, pour finir, de préciser que l'attitude de l'association dans la localité s'exclut complètement des logiques propres aux deux paradigmes de la méta-idéologie du développement: le paradigme altruiste et celui évolutionniste. L'intervention de l'association n'est pas complètement altruiste. Elle s'inscrit (en lui ôtant tout son contenu péjoratif) dans une démarche aussi égoïste puisque dans les objectifs, l'association et ses membres revendiquent le terme « développement mutuel » qui est bien l'expression de l'instauration d'un partage et non d'assistance. Les deux parties s'obligeant à échanger des connaissances, des savoirs, des richesses. Ensuite, le paradigme du progrès est aussi battu en brèche, enfin, au sens évolutionniste.

L'association, composé d'architectes, propose dans leur programme, un « retour aux sources » et non pas « une fuite en avant », un plan de mise en valeur de l'habitat local à travers la construction de maisons en matériaux locaux (terre, bois, paille...) et la promotion des valeurs religieuses ancestrales (culte vaudou et sa relation avec la nature, protection des forêts sacrées...). D'ailleurs, le site choisi pour l'implantation du projet est mitoyen de deux forêts sacrées séparées par une sorte de péninsule foncière, qui crée une discontinuité forestière. L'association a fait don de ce bout de terrain, pour qu'on y reconstitue la forêt en échange d'une protection par le culte vodou de son terrain.

- **Liste des membres du Conseil d'administration et du Bureau**

Conseil d'administration

Beyl Philippe	24 av du val Marie - 06200 Nice
Costa Foru Dan	Domaine du chateau - 06360 Eze
Derivière Bernard	Av de la Gaude 06800 - Cagnes sur Mer
Girardot Jean-Edouard	Chemin du Camouymee - 06330 Rocquefort les Pins
Houssin Catherine	4 av de Santa Fior - Nice
Mezni Nathalie	372 rue St Sauveur - 06110 Le Cannet
Pérez José	Brayal - 04120 Castellane
Swetchine Luc	37 av Primerose - 06000 Nice
Tournay Jean-Claude	171 rue Max Jacob - 06600 Antibes
Zucco Michel	555 av du clocher de Fréjus - 83700 St Raphaël

Bureau:

Président	Girardot Jean-Edouard
Vice-Président	Houssin Catherine
Trésorier	Zucco Michel
Secrétaire	Mezni Nathalie